Image not found or type unknown

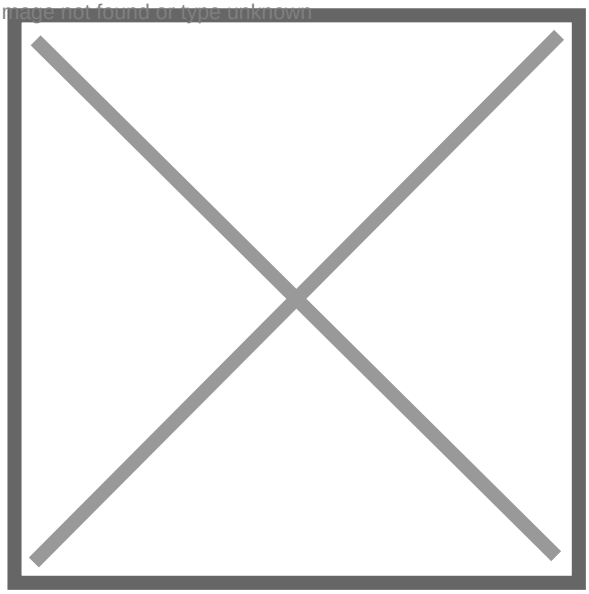

Procedure avec huissier de judtice

Par **counette**, le **22/01/2015** à **09:55**

Bonjour,
J ai un dossier avec un huissier concernant un prêt avec une banque.
Je verse un acompte de 1200 euros par mois, j ai commence a 800 e puis passe a 1000 e car ce n est jamais assez pour la salarie de l étude du huissier.
En fin d annee , j ai eu des diffcultes et le chèque leur est revenu impaye par contre je l ai est prévenu par mail, la salariée de l étude m a recontacte une semaine après mais étant donne que j était au travail je nai pu répondre elle a endogène un fax a mon employeur pour savoir mon salaire et également si il y a une saisie sur salaire
Est ce une procédure légal étant donne que même si le chèque est impaye j ai effectue un virement mais je reste du coup avec 2 mois de retard.
A chaque fois que je l ai au téléphone, elle me demande si j ai trouve une solution, soit pret au niveau de mon employeur, la famille et la dernière en date, faire un prêt au niveau d une banque par une autre personne pour solder le dossier et après e débrouiller pour refaire un prêt pour rembourser la personne.
Ce qui ennuie, c est que je n ai jamais a faire au huissier mais a la salarie et je ne sais pas les compétences qu elle peut avoir au maximum
Merci de vos reponses

Copyright © 2025 Experatoo.com - Tous droits réservés